

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CA-DCI-02/2017

« Acquisition d'une Solution de gestion des saisies arrêts judiciaires et oppositions administratives »

La BANQUE DE L'HABITAT se propose de lancer un Appel d'Offres pour l'acquisition d'une Solution de gestion des saisies arrêts judiciaires et oppositions administratives.

Les représentants des sociétés qui désirent participer au présent Appel d'Offres, doivent se présenter à la Direction Centrale de l'informatique de la Banque de l'Habitat sis – au 4ème étage bureau n° 413 du siège social de la Banque de l'Habitat, 18 Avenue Mohamed V 1080 Tunis, munis de leurs cartes d'identité nationale et du cachet de l'entreprise représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la production d'un reçu attestant le versement en espèce de la somme non récupérable de Cinquante Dinars (50,d000) au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir.

Les offres dont la validité exigée est de **90 jours** à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale et en recommandée ou par rapid-poste ou remises directement et contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de la **Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central : 18, Avenue Mohamed V, 1080Tunis**.

Elles doivent être présentées conformément à l'article 7 du cahier des charges comme suit :

• Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° CA/DCI/02/2017 POUR L'ACQUISITION D'UNE SOLUTION DE GESTION DES SAISIES ARRETES JUDICIARES ET OPPOSITIONS ADMINISTRATIVES »

Cette enveloppe extérieure doit renfermer obligatoirement et sous peine de nullité :

- 1. Les pièces administratives énumérées de E1 au E6 désignées au point I de l'article 7 du cahier des conditions de l'Appel d'Offres y compris la caution bancaire provisoire dont le montant est fixée à Cinq Cent (500, 000) dinars.
- **2.** Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre l'objet de l'Appel d'Offres, l'identité du soumissionnaire et la mention « Enveloppe A Offre technique ». Elle doit contenir les pièces énumérées de A1 au A7 désignées au point **II** de **l'article 7** du cahier des conditions de l'Appel d'Offres.
- 3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre l'objet de l'Appel d'Offres, l'identité du soumissionnaire, la mention « enveloppe B Offre financière ». Elle doit contenir les pièces de B1à B3 désignées au point III de l'article 7 du cahier des conditions de l'Appel d'Offres.

La date limite de réception des offres est fixée au 15/12/2017 jusqu'à 16 heures; date et heure limites fixées pour la réception des offres (le cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi).

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.